

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

METROPOLE Sélection Europe USD Hedgé (Compartiment de la SICAV METROPOLE FUNDS) ISIN: FR0012068492 Cet OPCVM est géré par METROPOLE GESTION

Objectif et politique d'investissement

Le compartiment de classification « actions des pays de l'Union Européenne », a pour objectif au travers de son maître, de surperformer l'indice STOXX Europe Large 200 (dividendes réinvestis) en Euros sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans. La performance de METROPOLE Sélection Europe USD Hedgé pourra se différencier de celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion et des opérations de couverture du risque de change via instruments financiers à terme.

Indicateur de référence : STOXX Europe Large 200 (dividendes nets réinvestis).

METROPOLE Sélection Europe USD Hedgé est investi dans un OPCVM maître dénommé METROPOLE Sélection A. L'exposition à l'OPCVM maître METROPOLE Sélection A sera comprise entre 85% et 110%.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : l'objectif de METROPOLE Sélection A est de surperformer le STOXX Europe Large 200 (dividendes nets réinvestis), en Euros sur la période de placement recommandée. La stratégie du compartiment consiste à procéder à la sélection rigoureuse de valeurs décotées. Il s'agit d'actions, toutes capitalisations confondues, des pays de l'Union Européenne ainsi que de la Suisse et de la Norvège, choisies en fonction de la qualité intrinsèque des émetteurs et qui peuvent être redécouvertes par le marché.

Les instruments dérivés utilisés sont uniquement les options listées et les futures dont la durée de vie ne pourra pas être supérieure à 2 ans.

Le compartiment n'utilisera pas d'instruments dérivés spécifiques, tels que ceux négociés sur les marchés de gré à gré.

L'USD étant la devise de référence, le compartiment utilisera des instruments dérivés de gré à gré de façon à tendre vers une couverture systématique et totale de l'exposition au risque de change des actifs en euros investis dans l'OPCVM maître. Ces instruments sont conclus dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif du compartiment.

Les risques et coûts spécifiques dus à la couverture du compartiment en dollars, n'impactent que ce compartiment.

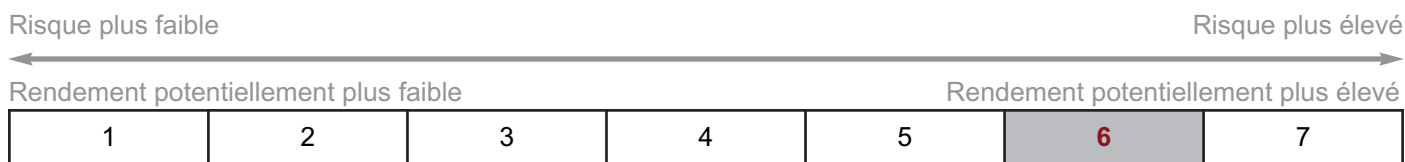
Durée de placement recommandée : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Modalités de souscription/rachat : Les ordres sont centralisés chaque jour jusqu'à 11h et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour. Le règlement livraison sera réalisé en J+2 sauf si la date de règlement est un jour férié aux Etats-Unis, auquel cas cette date sera décalée au premier jour non férié suivant.

La VL est disponible sur le site internet : www.metropolegestion.com.

Affectation des résultats : Capitalisation.

Profil de risque et de rendement



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

Profil de risque de l'OPCVM maître : L'indicateur de risque de niveau 6 reflète le risque des marchés actions qui peuvent être soumis à d'importantes fluctuations de prix. Ce compartiment ne bénéficie pas de garantie en capital.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risques peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus : néant.

Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître METROPOLE Sélection A, dans lequel est investi votre compartiment, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachat du prospectus de METROPOLE Sélection.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM maître.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	2,37%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

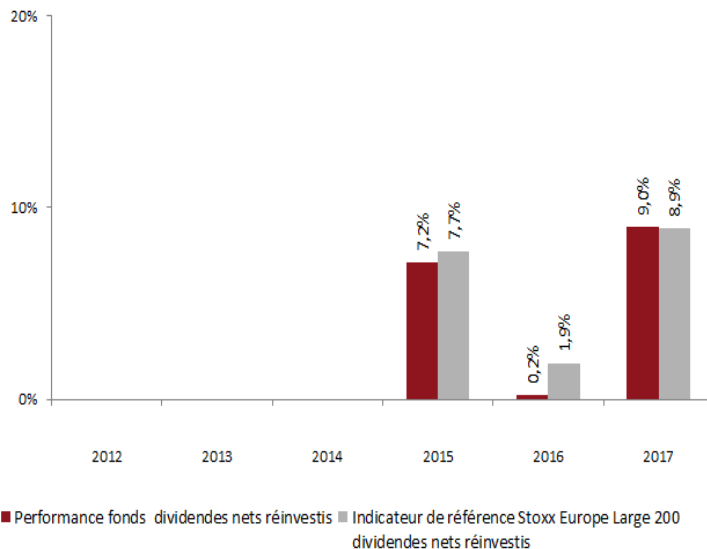
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice précédent clos le 29 décembre 2017. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre, il exclut les commissions de performance et les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés le cas échéant par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPCVM.

Pour plus d'informations sur les frais veuillez vous référer au prospectus disponible sur le site internet : www.metropolegestion.fr

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Date de création du compartiment :

23 décembre 2014

Devise de référence : USD

Informations pratiques

Le dépositaire de cet OPCVM est Caceis Bank.

Les prospectus et les derniers documents annuels et périodiques de l'OPCVM maître et nourricier sont adressés dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de METROPOLE Gestion 9, rue des Filles Saint-Thomas 75002 Paris.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour, comprenant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sociaux sont calculés sont disponibles sur le site suivant : www.metropolegestion.com.

Une copie papier de la politique de rémunération mise à jour sera disponible gratuitement sur demande.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation.

Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de METROPOLE Gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce compartiment est agréé en France et réglementé par l'AMF.

METROPOLE Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **16 février 2018**.